

Personnel hospitalier

Le nombre et la composition des personnes travaillant dans les hôpitaux des pays de l'OCDE dépendent des rôles et fonctions que jouent les hôpitaux dans les systèmes de santé, ainsi que de la manière dont sont fournis et comptabilisés les différents types de services de soutien dans les hôpitaux. Les rôles et fonctions des hôpitaux diffèrent sensiblement selon que les services spécialisés ambulatoires sont fournis dans les hôpitaux ou en dehors. Dans la plupart des pays dotés d'une couverture sanitaire universelle financée par l'impôt (systèmes de type service national de santé britannique), les services spécialisés ambulatoires sont généralement dispensés dans les hôpitaux publics. C'est le cas par exemple au Royaume-Uni, dans les pays nordiques, au Portugal et en Espagne. Dans d'autres pays, comme en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, au Canada, aux États-Unis, en France et en Suisse, la plupart des services ambulatoires sont dispensés en dehors des hôpitaux. Dans certains pays d'Europe centrale et orientale comme l'Estonie et la Slovaquie, la plupart des services spécialisés ambulatoires sont assurés dans des hôpitaux publics, alors que dans d'autres pays, ils sont fournis dans des polycliniques publiques (par exemple en Pologne) ou dans des cabinets privés (comme en République tchèque).

En 2021, le nombre de personnes travaillant dans les hôpitaux rapporté à la population totale était au moins deux fois plus important en Suisse, au Royaume-Uni, en Norvège, au Danemark, aux États-Unis, en Islande et en France qu'au Mexique, au Chili, en Corée et en Hongrie (Graphique 8.18). Cependant, il convient de ne pas oublier qu'aux États-Unis, 45 % des personnes travaillant à l'hôpital appartiennent aux personnels non cliniques (dont le personnel administratif et les autres personnels d'appui), et ce pourcentage est supérieur à 30 % en Suisse, en France et en Islande.

Dans tous les pays, le personnel infirmier constitue la principale catégorie de prestataires de soins à l'hôpital. Les infirmiers et les sages-femmes représentent 37 % de l'ensemble des emplois hospitaliers en moyenne dans les pays de l'OCDE. Dans certains pays, notamment la France, le Portugal et l'Espagne, les aides-soignants (ou auxiliaires de soins) constituent également une catégorie non négligeable de personnels hospitaliers. Les médecins représentent un travailleur hospitalier sur sept (14 %) en moyenne dans les pays de l'OCDE, même si dans plusieurs pays, ce chiffre sous-estime le nombre de médecins qui travaillent au moins à temps partiel à l'hôpital, car les médecins indépendants qui exercent à la fois à l'hôpital et en dehors ne sont pas comptabilisés.

Le nombre d'infirmiers en équivalents temps plein (ETP) dans les hôpitaux est inférieur aux effectifs bruts, car une proportion significative d'infirmiers travaille à temps partiel. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le nombre d'infirmiers ETP à l'hôpital est inférieur de 13 % aux effectifs. Cet écart est plus important dans certains pays comme l'Allemagne, l'Islande et la République tchèque (25 % environ). Lorsqu'on examine les tendances dans le temps, le rapport entre le nombre d'infirmiers ETP et les effectifs est resté relativement stable dans de nombreux pays entre 2011 et 2021 (par exemple en France, Lituanie, Nouvelle-Zélande et États-Unis), mais a baissé dans d'autres (par exemple en Estonie, Islande, Israël et République tchèque), ce qui indique que le temps de travail moyen du personnel infirmier hospitalier a diminué. En revanche, ce rapport a progressé dans certains pays comme l'Irlande, la Norvège et les Pays-Bas – ce qui signifie que le temps de travail moyen des infirmiers a augmenté – même s'il reste bien inférieur à 100 %.

Dans des pays comme le Canada, l'Allemagne et les États-Unis, le nombre d'infirmiers travaillant dans les hôpitaux a augmenté de manière régulière entre 2011 et 2021, tant avant qu'après la pandémie. Cette hausse a débuté quelques années plus tard au Portugal et en Espagne, mais s'est accélérée à la fois avant et pendant la pandémie. Elle a cependant été plus modeste en France avant la pandémie, et aucune augmentation du nombre d'infirmiers hospitaliers n'a été enregistrée durant la pandémie. En Italie et au Royaume-Uni, le nombre d'infirmiers exerçant à l'hôpital n'a pas augmenté entre 2011 et 2019, mais a commencé à croître au moins légèrement en 2020 et 2021 (Graphique 8.19).

La pandémie a favorisé l'élaboration de nouveaux plans visant à accroître le recrutement de personnel hospitalier et à améliorer ses conditions de travail afin de retenir le personnel. Par exemple, le gouvernement français a instauré, en juillet 2020, un nouveau plan pluriannuel visant à renforcer les hôpitaux publics et prévoyant d'importantes hausses de salaire afin d'améliorer le recrutement et la fidélisation des personnels hospitaliers, en particulier des infirmiers (OCDE/Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé, 2021^[1]).

Définition et comparabilité

Les personnels hospitaliers se définissent comme les personnes travaillant en milieu hospitalier, y compris, dans la mesure du possible, les indépendants employés dans le cadre de contrats de service. La plupart des pays incluent le personnel clinique et non clinique. Les données sont rapportées en effectifs bruts, même si la Base de données de l'OCDE sur la santé comprend également des données sur les ETP pour un nombre plus limité de pays. Les ETP sont généralement définis comme le nombre d'heures travaillées divisé par le nombre moyen d'heures travaillées dans des emplois à temps plein, ce qui peut différer d'un pays à l'autre.

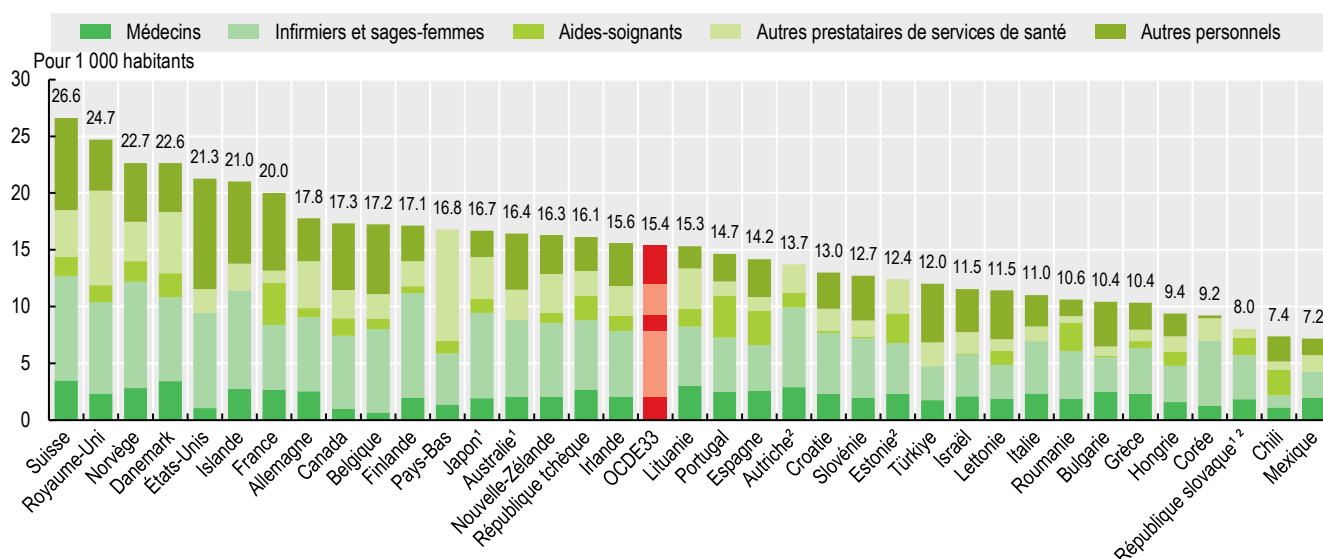
De nombreux pays ne comptabilisent pas la totalité ou une partie des libéraux travaillant à l'hôpital. L'Australie, le Chili, le Danemark, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni ne communiquent que des données sur l'emploi dans les hôpitaux publics, ce qui entraîne une sous-estimation.

À des fins de comparaison entre les pays, le nombre de personnels hospitaliers est rapporté à la taille de la population totale de chaque pays. Il serait également possible de relier plus spécifiquement le nombre de travailleurs au nombre de lits d'hôpitaux ou de journées d'hospitalisation afin de tenir compte d'une partie des activités hospitalières dans les différents pays, même si cela n'inclurait pas les activités qui ne nécessitent pas d'hospitalisation (comme les consultations, les examens et les soins ambulatoires).

Références

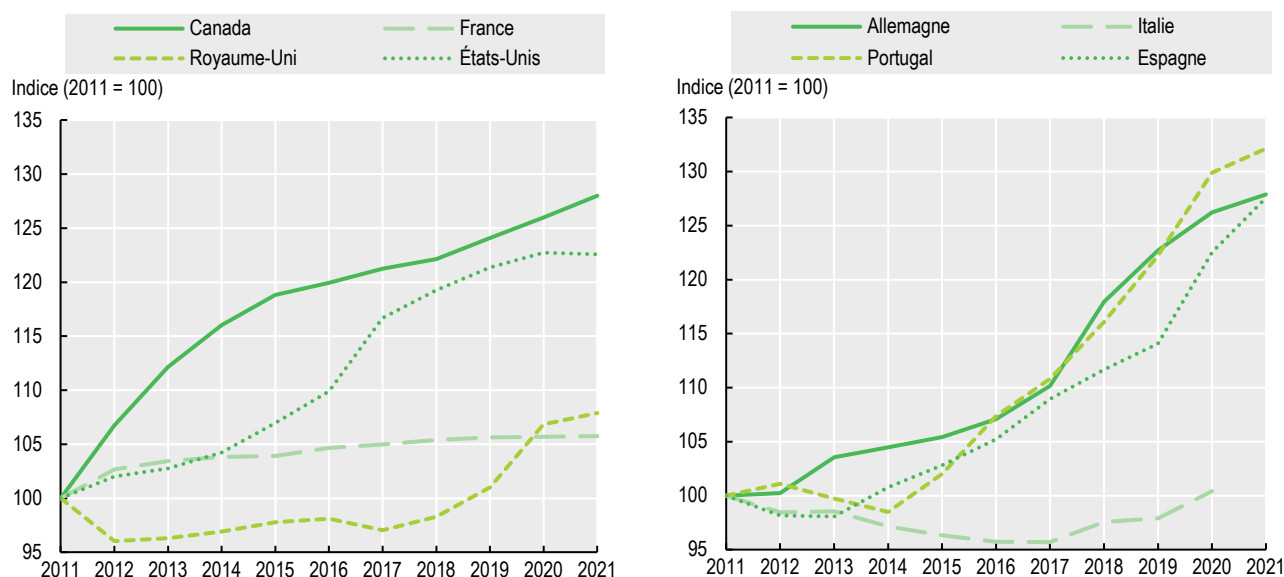
OCDE/Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé (2021), *France : Profils de santé par pays 2021*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/8c733d09-fr>.

[1]

Graphique 8.18. Personnels hospitaliers, 2021 (ou année la plus proche)

1. Les données se rapportent aux travailleurs ETP (et non à des effectifs bruts), d'où une sous-estimation. 2. Les données ne couvrent que le personnel de santé, à l'exclusion des autres personnels (administratifs, techniques, etc.), d'où une sous-estimation.
 Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023.

StatLink  <https://stat.link/vpcwq2>

Graphique 8.19. Évolution du nombre d'infirmiers hospitaliers dans une sélection de pays de l'OCDE, 2011-21 (ou année la plus proche)

Note : Les données englobent les infirmiers et les sages-femmes.
 Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023.

StatLink  <https://stat.link/agqpny>



Extrait de :
Health at a Glance 2023
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/7a7afb35-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Personnel hospitalier », dans *Health at a Glance 2023 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/69bf5512-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.